

**DÉLIBÉRATION du conseil municipal  
du mercredi 04 juin 2025**

**Délibération n° 17  
DEL 2025/044**

**OBJET :**

**Attribution d'une subvention exceptionnelle au CEM**

Date de convocation : **28 mai 2025**

Nombre de conseillers en exercice : **33**

Le 04 juin 2025 à 18 heures 30, le conseil municipal de GRAULHET, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à l'hôtel-de-ville sous la présidence de M. Blaise AZNAR, Maire.

Conformément à la loi n° 96-142 du 21 février 1996 et selon les dispositions de l'article L.2121-18 du Code général des collectivités territoriales, la séance a été publique.

**Présents : 27**

M. AZNAR Blaise - Mme LAVIT Michelle - Mme LEPINAY Marie-Christine - M. MIRALES Marc - M. HERRET Nicolas - Mme SENAT-SOLOFRIZZO Marie-Paule - M. SERIN Christian - M. ORTEGA Fernand - Mme BELOU Florence - M. BATAOUI Kamel - Mme DA COSTA Céu - M. BLESS Mathieu - Mme OISEAU Christelle - M. SCUGLIA Domenico - Mme CHAFFARD Anaïs - M. HABERMEYER Olivier Bernard - Mme LAFAGE Chantal - M. DURAND Eric - M. MAJDOUBI Saïd - M. CALMETTES Patrick - M. TERRASSIE Vincent - Mme MALAURE Françoise - M. POSER Nicolas - Mme DOS SANTOS FERRAO Emilia - M. BACOU Julien - Mme PINEL Vanessa - M. ANDRIEU René.

**Absents avec pouvoir : 6**

M. MEHDI Saïd (pouvoir LEPINAY Marie-Christine)  
Mme BOUTIN Mireille (pouvoir DA COSTA Céu)  
M. GRAU Jean-Michel (pouvoir SENAT-SOLOFRIZZO Marie-Paule)  
Mme BORDES Mélanie (pouvoir BATAOUI Kamel)  
Mme PHALIPPOU Martine (pouvoir HABERMEYER Olivier Bernard)  
Mme BUNEL Sylvie (pouvoir BACOU Julien)

**Secrétaire de séance :** Mme SENAT-SOLOFRIZZO Marie-Paule.

---

**Résultat du vote :**    **ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ**

**Pour :** 32

**Contre :** 0

**Abstention :** 0

**Ne prend pas part au vote :** 1

Depuis plusieurs années, le Centre Éducatif Multisports du SCG OMNISPORTS de Graulhet s'engage dans l'accompagnement et le développement pour les jeunes de notre commune. Dans cette dynamique, il collabore avec les collèves afin de proposer un contenu de qualité pour tous les « stagiaires ».

Dans ce cadre, Le Centre Éducatif Multisport (C.E.M) assure le transport des stagiaires depuis le collège jusqu'au complexe Robert Primault.

En raison de l'augmentation des coûts de transport, les frais de transport prévu pour l'année 2024/2025 s'élèveront à 4 554 €.

Cependant, le CEM fait face à des difficultés financières pour assurer le transport des stagiaires du collège au gymnase, un service essentiel au bon déroulement de nos activités. Cette situation compromet sa capacité à offrir aux jeunes l'accès à ces infrastructures indispensables.

La ville de Graulhet est sollicitée pour le versement d'une subvention exceptionnelle de 2 154 € afin de soutenir le Centre Éducatif Multisports du SCG OMNISPORTS de Graulhet face à cette charge de transport substantielle.

**DÉCIDE**

- D'APPROUVER le versement d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 2 154 euros au « Centre Educatif Multisport ».

- DE DONNER pouvoir au Maire pour l'exécution de la présente délibération et engager la commune.

Pour extrait conforme,

LE MAIRE : Blaise AZNAR

Le secrétaire de séance : SENAT-SOLOFRIZZO Marie-Paule



A handwritten signature in black ink, corresponding to the name 'SENAT-SOLOFRIZZO Marie-Paule' mentioned in the text above.

Déposée en Préfecture le : 18 JUIN 2025

Publiée le : 18 JUIN 2025